



## DEMANDE D'INDEMNISATION SUITE A ACCIDENT

-----  
Par dilema

Bonjour à tous,

Suite à un accident survenu en mi juillet dernier, on m'a récemment conseillé d'essayer de demander un indéminsaiton à la mairie concernée.

En effet ce jour-là, sortant d'un parking, à 40km j'ai légèrement mordu la bande d'herbe accolée à la route et me suis retrouvée directement dans le fossé. Sachant qu'à cette vitesse je n'aurais pas eus à avoir cet effet "d'embarquement" (tout le monde ayant roulé en campagne à déjà mordu dans l'herbe sur une route étroite à vitesse réduite je pense). J'ai un témoin qui était en face et m'a vu partir dans le fossé et un employé de la mairie qui m'a confirmé que cette route était dangereuse et que les fossés récemment refait n'était pas stable (question de pose de gravier il me semble).

Je souhaitais donc leur envoyer un mail, cependant j'aimerais mettre du poids dans celui-ci avec certaines normes de ma région (que je ne trouve pas) sans trop être agressive aux premiers abords.

Je suis permis A et suis en alternance, cet accident m'a causé une grosse perte de budget pour ma poursuite d'étude étant indépendante au niveau automobile.

Je vous remercie d'avance pour votre aide,

Bonne soirée